



ÉVALUATION DE
QUALITÉ POUR APPUYER
L'ACQUISITION DES
HABILETÉS ASSOCIÉES
AU SAVOIR-FAIRE
PHYSIQUE EN ÉDUCATION
PHYSIQUE ET SANTÉ

Cet énoncé de principes fut élaboré par Ophea et l'Ontario Association for the Support of Physical and Health Education (OASPHE), les deux associations pour l'éducation physique et santé (ÉPS).

À PROPOS D'OPHEA

Ophea, établi en 1921, est un organisme ayant un long passé crédible en matière de promotion de la santé dans les écoles et les communautés de l'Ontario. Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et les entreprises du secteur privé font souvent appel à Ophea pour répondre à des besoins en matière de santé en milieu scolaire et de sujets relatifs au programme-cadre et à la santé. Ophea fait la promotion d'un mode de vie sain et actif dans les écoles et les communautés en mettant au point des programmes et des services de qualité à cet égard, en établissant des partenariats et en se faisant l'avocat pour la cause. De plus, Ophea est animé par la vision que tous les enfants et les jeunes valorisent et jouissent des bienfaits d'un mode de vie sain et actif qu'ils conserveront pendant toute leur vie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter :
www.ophea.net/fr



À PROPOS DE L'OASPHE

L'OASPHE est un puissant porte-parole militant pour l'élaboration et de la prestation d'un programme-cadre en matière d'éducation physique et santé. De plus, l'OASPHE a comme mandat de faire preuve de leadership et d'assurer un soutien aux responsables en matière d'éducation physique et santé afin de fournir aux élèves des occasions d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour s'engager à faire de l'activité physique tous les jours et pour faire des choix de vie sains pour la vie. lifestyle choices.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter :
www.oasphe.ca



OBJECTIF D'UN PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ DE QUALITÉ

Le programme-cadre d'éducation physique et santé a pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour mener une vie saine et active la vie durant.

Parmi ces habiletés, on compte :

- Acquérir et mettre en pratique des habiletés personnelles;
- Acquérir les habiletés associées à la pensée critique et créative;
- Apprendre comment améliorer sa condition physique;
- Acquérir les compétences motrices nécessaires afin de participer dans un éventail d'activités.

Grâce à des occasions de développer les habiletés motrices fondamentales et de mettre en pratique des concepts du mouvement et des tactiques dans un éventail d'activités, les élèves acquièrent « les connaissances et les habiletés pour jouir d'une vie active et saine ». ¹ La mise en pratique par les élèves de manière globale et intégrée de ces habiletés dans le contexte de leurs expériences quotidiennes leur permettra d'acquérir le savoir-faire physique dont ils ont besoin pour mener une vie saine et active. ²

ÉVALUATION DU SAVOIR-FAIRE PHYSIQUE

L'évaluation joue un rôle d'une importance capitale puisque c'est grâce à celle-ci que les éducateurs peuvent recueillir des preuves du rendement des élèves relativement aux attentes du programme-cadre d'éducation physique et santé de l'Ontario. Il est nécessaire d'effectuer une planification minutieuse afin que l'évaluation soit efficace. Les enseignants doivent élaborer des stratégies pédagogiques efficaces et appropriées pour aider les élèves à satisfaire aux attentes du programme-cadre et ils doivent également établir des méthodes appropriées pour évaluer et communiquer le rendement des élèves. ³

Ce document de principes fournit aux éducateurs les éléments suivants :

- Une interprétation commune du but de l'évaluation dans le contexte de l'éducation physique et santé;
- Une compréhension commune des concepts du savoir-faire physique et de la condition physique et de leur rôle partagé en soutien aux élèves pour que ces derniers soient physiquement actifs à tous les stades de leur vie.
- Des messages clés en matière d'évaluation pour l'ensemble de la province afin de guider les éducateurs dans le choix de méthodes et d'outils d'évaluation dans le but de recueillir des preuves afin d'améliorer l'apprentissage des élèves.

BUT DE L'ÉVALUATION DANS LE PROGRAMME-CADRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ DE L'ONTARIO

L'enseignement et l'évaluation en éducation physique et santé dans les écoles de l'Ontario reposent sur les huit principes directeurs du document Faire croître la réussite et sur les cinq principes fondamentaux en éducation physique et santé. « Le but premier de toute évaluation et de la communication du rendement est d'améliorer l'apprentissage de l'élève. » ⁴ Dans le contexte scolaire, l'évaluation est un processus visant à recueillir des renseignements qui reflètent avec exactitude jusqu'à quel point l'élève répond aux attentes du curriculum. Les données recueillies aux fins d'évaluation sont également utilisées par les éducateurs pour éclairer leur enseignement. Ce processus est accompli en faisant appel à des méthodes d'évaluation (p. ex., observations, conversations, productions des élèves) et des outils (p. ex., rétroaction descriptive, listes de contrôle, échelles et grilles d'évaluation, évaluations par les pairs et autoévaluations). De plus, les élèves jouent un rôle important pour fournir des preuves de leur apprentissage au fil du temps en améliorant leur condition physique, en mettant en application les habiletés de vie et en développant leur savoir-faire physique. Par exemple, dans le cadre de conversations, les élèves peuvent montrer qu'ils connaissent leurs forces et les aspects qu'ils doivent améliorer, qu'ils ont la capacité d'établir des objectifs et d'élaborer des plans personnels de conditionnement physique pour atteindre ces objectifs, ainsi que d'évaluer et de faire un suivi du progrès de leur condition physique au fil du temps. Dans un même ordre d'idée, grâce à leur performance dans divers jeux, les élèves peuvent démontrer qu'ils comprennent ce en quoi consistent les habiletés motrices transférables et les mettre en pratique, et ils peuvent aussi faire preuve de leur capacité à communiquer et interagir positivement avec autrui.

MESSAGES CLÉS POUR L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE RELATIVEMENT À L'ÉVALUATION DU SAVOIR-FAIRE PHYSIQUE

Les messages clés suivants fournissent des lignes directrices aux éducateurs relativement à l'utilisation appropriée des méthodes et des outils d'évaluation dans le contexte du programme-cadre d'éducation physique et santé dans le but d'évaluer la mesure dans laquelle les élèves satisfont aux attentes du programme-cadre et de planifier l'enseignement de façon à l'adapter selon les résultats de l'évaluation.

1 L'apprentissage efficace en éducation physique et santé repose sur la sécurité physique et émotionnelle.

1. Les éducateurs doivent tenir compte de l'environnement dans lequel s'effectuent les évaluations afin que celui-ci favorise la réussite de tous les élèves. « En éducation physique et santé, l'élève fait l'apprentissage de nouvelles habiletés et les met en pratique dans un milieu physique où le risque est toujours présent. Son apprentissage se déroule sous le regard des autres qui sont témoins de ses explorations et de ses réussites ou de ses erreurs. L'élève discute de divers éléments qui ont un impact sur sa santé et son bien-être. Il est important que le personnel enseignant puisse fournir un milieu sécuritaire (sur le plan physique) et

sécurisant (sur le plan émotionnel). Pour y arriver, le personnel enseignant mettra l'accent sur l'importance de la sécurité lors de la pratique d'activités physiques, traitera l'élève en tout temps avec le respect qui lui est dû, fera preuve de sensibilité à l'égard des différences individuelles, suivra toutes les directives émanant du conseil scolaire concernant la sécurité et fournira un milieu d'apprentissage inclusif qui reconnaît et respecte la diversité des élèves et qui tient compte des points forts, des besoins et des champs d'intérêt personnels de l'élève. »⁹

2 L'évaluation est un processus pédagogique ayant pour but d'améliorer l'apprentissage des élèves.

2. Les éducateurs et les élèves apprennent ensemble tout au long du processus d'évaluation. « Dans une culture d'apprentissage où l'évaluation est au service de l'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant et l'élève apprennent ensemble en

collaborant à la clarification des résultats d'apprentissage, en élaborant les critères d'évaluation, en donnant et en recevant une rétroaction descriptive, en suivant leurs progrès et en ajustant les stratégies d'apprentissage. »¹⁰

3 Les évaluations devraient responsabiliser les élèves dans leur apprentissage, être conçues de façon à donner aux élèves au fil du temps de nombreuses occasions de démontrer l'étendue de leur apprentissage et de fournir de l'information utile aux éducateurs afin qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées en matière d'enseignement.

3. Les huit principes directeurs du document Faire croître la réussite visent à assurer que les éducateurs mettent en œuvre des pratiques d'évaluation permettant un vaste apprentissage pertinent. Afin d'assurer la validité et la fidélité des évaluations et de la communication du rendement et de favoriser l'amélioration de l'apprentissage pour tous les élèves, l'enseignante

ou l'enseignant doit utiliser des pratiques qui sont : planifiées en fonction des attentes du curriculum; justes, transparentes et équitables pour tous les élèves; diversifiées, continues, échelonnées sur une période déterminée et conçues afin de donner à l'élève de nombreuses possibilités de démontrer l'étendue de son apprentissage.¹¹

4 Les résultats ou les pointages obtenus lors d'évaluation de la condition physique ne devraient pas être utilisés pour l'attribution de notes.

4. On devrait faire appel à des mesures de référence pour aider les élèves à interpréter les résultats, à établir des objectifs et à faire un suivi des changements relativement à leur condition physique au fil du temps. Les notes attribuées ne devraient pas être directement liées à la performance. Par exemple, le nombre de pompes que peut effectuer un élève ne devrait pas déterminer sa note. « Grâce à l'apprentissage par l'expérience, l'élève arrive à comprendre l'importance de la pratique régulière d'une activité physique et la relation qui existe entre

cette pratique et l'amélioration et le maintien de sa condition physique. L'élève n'apprend pas seulement ce qu'elle ou il doit faire pour améliorer sa condition physique, mais également pourquoi le faire et comment le faire de manière appropriée et efficace... De plus, l'élève sera amené à faire une autoévaluation de sa condition physique, à établir ses objectifs et à élaborer son plan personnel d'entraînement en vue de les atteindre. »¹²

5 Les évaluations devraient être utilisées pour aider à l'acquisition des habiletés de vie.

5. Les habiletés de vie constituent un élément fondamental du programme-cadre d'éducation physique et santé, car elles permettent aux élèves d'acquérir des habiletés pouvant être transférées à divers aspects de leur vie quotidienne. « Les enfants et les élèves qui ont des relations solides et une image positive d'eux-mêmes et qui comprennent et gèrent leur santé et leurs émotions sont

en meilleure situation de réaliser leur plein potentiel dans l'avenir. Leur bien-être favorise leur apprentissage et les rend plus résilients et plus aptes quand vient le temps de surmonter les défis. Le système d'éducation de l'Ontario doit aider les élèves à acquérir les connaissances et les compétences qui contribuent au bien-être et à la formation de citoyens en santé, actifs et engagés. »¹³

6 L'éducateur n'a pas pour rôle d'évaluer l'indice de masse corporelle (IMC).

6. Les évaluations du savoir-faire physique devraient être axées sur les éléments de la condition physique et de la condition motrice associés à l'activité physique. « Il n'est pas conseillé que les évaluations de la condition physique faites en classe incluent l'évaluation de la constitution du corps. Les Lignes directrices canadiennes pour la classification du poids chez les adultes présentent les risques de santé liés à un poids insuffisant ou à un excès de poids. Ces lignes directrices sont destinées aux Canadiennes et Canadiens de 18 ans et plus, et non pas aux enfants et aux adolescents, car l'indice de masse corporelle ne

tient pas compte de facteurs tels qu'une poussée de croissance, la race ou la poursuite d'une carrière sportive. Il faut avoir une formation adéquate et de l'expérience pour procéder à des évaluations et à des analyses de données. Il est important de faire preuve de sensibilité lors des discussions portant sur la constitution du corps. Les adolescentes et adolescents, qui sont toujours en pleine croissance, doivent savoir que des corps sains peuvent prendre différents aspects et varier en taille, en forme et en poids. »¹⁴

7 Les évaluations devraient être inclusives, axées sur les élèves, personnalisées et cohérentes tout au long de l'année.

7. Il est important que les programmes d'éducation physique et santé soient adaptés à l'éventail d'aptitudes et de champs d'intérêt des élèves et qu'ils aident tous les élèves à acquérir un savoir-faire physique.

Les enseignants devraient axer leurs efforts de façon à :

- Offrir aux élèves des choix de tâches à effectuer pour recueillir de l'information et/ou pour démontrer leur apprentissage (p. ex., évaluation cardiovasculaire : choix d'une course de 12 minutes, d'un test de la montée des marches ou d'un test navette);
- Permettre aux élèves de donner leurs opinions au sujet de l'ordre et de la cadence de la tâche à effectuer.

Voici des exemples de questions que devraient se poser les éducateurs (voir le programme-cadre d'éducation physique et santé de 2015):

- « Est-ce que les activités et l'enseignement sont différenciés afin que tous les élèves aient une expérience d'apprentissage authentique et pertinente, et puissent réussir?
- Est-ce que l'élève a des occasions d'améliorer ses habiletés par la pratique d'activités physiques et l'exploration des effets du mouvement sur le corps?
- Est-ce que l'élève a la possibilité de choisir les sujets de discussion, d'adapter les limites et le niveau de difficulté des activités, l'équipement, la taille des équipes, etc.?
- Est-ce que le niveau de défi dans l'apprentissage de chaque élève est optimal, les tâches n'étant ni trop difficiles ni trop faciles ? »^{15 16}

Le programme-cadre d'éducation physique et santé de l'Ontario

.....



L'illustration ci-dessus est tirée du programme-cadre d'éducation physique et santé de l'Ontario de 2015 montre l'importance de faire appel à une approche globale intégrée pour aider les élèves à développer leur savoir-faire physique.⁷

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015

L'OPPORTUNITÉ : L'ÉVALUATION EN TANT QU'OUTIL POUR FAVORISER UNE VIE SAINE ET ACTIVE

Une évaluation efficace, utilisée de façon appropriée dans divers contextes, peut servir à aider les élèves à acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour être actifs physiquement, pour faire des choix sains, et pour favoriser une participation à des activités physiques la vie durant afin de mener une vie saine et active.

L'utilisation efficace de l'évaluation peut :

- Augmenter le nombre d'occasions pour les élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés jetant les bases pour mener une vie saine et active la vie durant;
- Contribuer au perfectionnement professionnel des éducateurs et fournir à ces derniers une ressource additionnelle leur permettant d'aider leurs élèves à acquérir un savoir-faire physique;
- Améliorer les connaissances et la compréhension des parents;
- Aider à éclairer les politiques, les investissements et les programmes des conseils scolaires et du gouvernement.

La santé des élèves est une responsabilité partagée entre le secteur de l'éducation, les fournisseurs d'activités physiques et la santé publique, et elle nécessite l'engagement des élèves, des parents et des familles. Les enfants habitent, jouent et apprennent dans leurs collectivités. Les collectivités doivent collaborer dans le but d'améliorer la santé des enfants. Une approche globale visant à aider les élèves à acquérir un savoir-faire physique permettra de créer des collectivités en santé et de diminuer ou d'éliminer les disparités plus larges à l'échelle sociale et au plan de la santé qui ont des conséquences sur la santé et le poids des enfants.⁸

Le programme-cadre d'éducation physique et santé de l'Ontario définit la littératie en matière d'éducation physique comme suit : « Les personnes dotées d'un savoir-faire physique bougent avec compétence dans le cadre d'une gamme élargie d'activités physiques qui profitent au développement global de la personne.

*Les personnes dotées d'un savoir-faire physique ont toujours la motivation et les aptitudes voulues pour comprendre, communiquer, appliquer et analyser divers types de mouvement. Elles sont en mesure d'exécuter une série de mouvements avec confiance, compétence et créativité, et de façon stratégique, à l'échelle élargie des activités physiques liées à la santé. Ces habiletés leur permettent de faire, la vie durant, des choix sains et actifs qui engendrent des bienfaits et un sentiment de respect pour soi, pour les autres et pour l'environnement ».*⁵

EXEMPLES DE SAVOIR-FAIRE PHYSIQUE

Voici quelques exemples de ce à quoi peut ressembler le savoir-faire physique (littératie en éducation physique) dans une classe d'éducation physique et santé :

- Des élèves participant à la création d'un enchaînement de mouvements pour une danse culturelle;
- Des élèves prenant part à un jeu au filet/mur et s'entraînant en faisant appel à des stratégies et des habiletés offensives;
- Des élèves participant à un circuit d'entraînement, choisissant des stations selon leurs objectifs personnels en matière de conditionnement physique.

LA CONDITION PHYSIQUE N'EST PAS SYNONYME DE SAVOIR-FAIRE PHYSIQUE

La bonne condition physique est un élément important dans le développement global du savoir-faire physique. En aidant les élèves à apprendre comment améliorer leur condition physique, il leur est possible d'atteindre un niveau de conditionnement physique nécessaire pour la pratique d'un grand éventail d'activités dans divers environnements. Le curriculum de l'Ontario préconise l'apprentissage relativement aux éléments de la condition physique ayant un impact direct sur la santé et le bien-être et contribuant à une santé optimale. Une condition physique optimale associée à une participation active donne des occasions aux élèves d'acquérir des habiletés motrices et tactiques et de renforcer leur confiance en soi de façon globale afin d'améliorer leur savoir-faire physique.

« L'apprentissage (en éducation physique et santé) est *intégré*, car les domaines d'étude – Vie active, Compétence motrice et Vie saine – sont intimement liés et interdépendants. La compréhension de ces liens sert de base à la littératie en matière d'éducation physique, à la littératie en matière de santé et de bien-être général et à l'adoption d'une vie saine et active tout au long de la vie. »⁶



REFERENCES

- 1 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 1re à la 8e année : Éducation physique et santé, 2015*, p. 8. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health1to8Fr.pdf>
- 2 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>
- 3 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>
- 4 Ministère de l'Éducation. (2010). *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010*, p. 6. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>
- 5 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*, p. 9. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>
- 6 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*, p. 12. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>
- 7 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*, p. 10. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>
- 8 Comité d'experts pour la santé des enfants. (2013). *L'urgence d'agir : Stratégie pour des enfants en santé*. Sur Internet : http://www.health.gov.on.ca/fr/common/ministry/publications/reports/healthy_kids/healthy_kids.pdf
- 9 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*, p. 11. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>
- 10 Ministère de l'Éducation. (2010). *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010*, p. 38. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>
- 11 Ministère de l'Éducation. (2010). *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010*, p. 6. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>
- 12 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*, p. 35. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>
- 13 Ministère de l'Éducation. (2014). *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, p. 14. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/excellent.html>
- 14 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*, pp. 35-36. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>
- 15 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 1re à la 8e année : Éducation physique et santé, 2015*, pp. 63-64. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health1to8Fr.pdf>
- 16 Ministère de l'Éducation. (2015). *Le curriculum de l'Ontario de la 9e à la 12e année : Éducation physique et santé, 2015*, pp. 66-67. Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health9to12Fr.pdf>